



Règlement du marché

Matériel : chaque exposant apporte son propre matériel, le marché se déroulera par n'importe quel temps, alors veuillez prendre vos dispositions pour vous protéger du soleil ou de la pluie.

Montage : samedi 15 août de 6h30 à 8h30

Démontage : dès 17h

Une fois l'installation de votre stand effectuée, nous vous prions de bien vouloir parquer votre véhicule au parking prévu.

Nettoyage : les emplacements devront être quittés propres, chaque exposant emporte ses déchets.

L'Association des Amis des Vieux Tracteurs du Jorat et env. se réserve le droit de procéder à une sélection des stands par rapport aux produits proposés. La vente de boissons ou nourritures à consommer sur place est interdite.

Les organisateurs établissent le plan de la manifestation et répartissent les emplacements selon les critères exprimés sur la demande, à savoir : la nature des articles et les dimensions du stand.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez contacter Nicole Perroud au 078 862 10 29 (dès 16h).